



1- Objet et domaine d'application

Garantir la qualité du prélèvement bactériologique et la sécurité de la personne soignée et des professionnels en charge du prélèvement, de leur transport et de leur analyse dans le cadre des prélèvements de liquides de ponction.

Le préleveur est le médecin.

2- Documents associés

Voir Kalilab

Groupe REMIC de la Société Française de Microbiologie. Le REMIC : référentiel en microbiologie médicale. 5^{ème} édition 2015.

Protocole d'hygiène des mains.

Antisepsie chez l'adulte et l'enfant de + de 30 mois.

Antisepsie chez le nouveau-né, le nourrisson et l'enfant de - de 30 mois.

3- Responsabilités

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux qui déterminent les procédures applicables (*Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance*).

L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement et les services de soins.

Le directeur de l'établissement veille à leur application.

Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activité cliniques et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS V2010 Juin 2009).

Les personnels soignants s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement réalisé et mis à jour par le biologiste-responsable du laboratoire.

Les modes opératoires de prélèvements sont sous la responsabilité du biologiste.

4- Déroulement

a- Définition

La procédure décrit uniquement les conditions de prélèvement des différents liquides de ponction : liquide articulaire, d'ascite, péricardique, pleural.

b- Préparation de la personne soignée

Prévenir la personne soignée (si besoin la personne de confiance désignée) du déroulement et du but du prélèvement.

c- Technique

1- Généralités

Les prélèvements exigent des conditions d'asepsie rigoureuses :

- . Lavage antiseptique des mains
- . Port de gants stériles
- . Port d'un masque (sauf pour la ponction d'ascite)
- . Utilisation d'un champ stérile
- . Antisepsie 4 temps au niveau du point de prélèvement

ATTENTION : si demande de biologie moléculaire sur un liquide de ponction, prévoir un tube à fond conique supplémentaire **SANS ANTICOAGULANT**.

2- Ponction de liquide articulaire

- Placer du liquide dans **un tube citraté (bouchon bleu, bien remplir ce tube afin de minimiser le facteur de dilution) pour prévenir la coagulation, afin d'obtenir un examen cytologique de qualité et pour la conservation des cristaux, et dans un tube neutre (bouchon beige), pour les analyses de chimie (protéines).**
Agiter doucement le tube citraté pour éviter la coagulation du prélèvement.
- Placer 10 mL de liquide dans un flacon d'hémoculture aérobie (bouchon gris capsule bleue).

3- Ponction de spondylodiscite

- Se fait sous contrôle radiologique par ponction à la seringue purgée d'air.
- Enlever l'aiguille avec une pince et l'éliminer dans un collecteur pour objets coupants / tranchants. Attention, ce geste expose l'opérateur à un risque d'Accident d'Exposition au Sang.
- Acheminer **très rapidement** la seringue bouchée avec un bouchon stérile au laboratoire et la remettre en main propre au technicien de laboratoire.



- En cas de faible quantité prélevée, laisser l'aiguille sur la seringue et neutraliser l'aiguille en la piquant à une main dans un cube plastique stérile qui se trouve dans l'emballage d'une seringue pour gazométrie.

4- Ponction des séreuses (plèvre, péritoine/ascite, péricarde)

- Placer du liquide dans **un tube citraté (bouchon bleu, bien remplir ce tube afin de minimiser le facteur de dilution) pour prévenir la coagulation, afin d'obtenir un examen cytologique de qualité, et dans un tube neutre (bouchon beige), pour les analyses de chimie (protéines, ...).**
Agiter doucement le tube citraté pour éviter la coagulation du prélèvement.
- Placer 10 mL de liquide dans un flacon d'hémoculture aérobie (bouchon gris capsule bleue) et 10 mL dans un flacon d'hémoculture anaérobie (bouchon orange capsule dorée).

d- Transport

- Noter sur le tube :
 - . L'identité de la personne avec l'étiquette patient
 - . La nature du prélèvement
- Noter ou cocher sur le bon de laboratoire :
 - . L'identité de la personne (étiquette patient)
 - . L'identité et le grade du préleveur
 - . La date et heure du prélèvement
 - . Les renseignements cliniques et le type de prélèvement « Diagnostic » / « Dépistage »
 - . Les examens demandés (**LIQUIDE DE PONCTION + HEMOCULTURE (en précisant le type de liquide de séreuse)**)
- Placer les tubes dans un sachet plastique fermé hermétiquement, puis le bon de laboratoire dans la pochette dédiée
- Faire parvenir les tubes au laboratoire **sans délai 24 heures sur 24.**

5- Classement et archivage

Sans objet